

JULIE HASCOËT POUR « LE MONDE »

Dégradations d'églises : une hausse réelle, des intentions variées

Par Mathilde Damgé et Anne-Aël Durand

Publié le 23 avril 2019 à 10h39 - Mis à jour le 24 avril 2019 à 01h23

Un rapport dénombre 1 063 actes antichrétiens en France en 2018. Après des dégradations d'églises spectaculaires en février, des députés de droite tirent le signal d'alarme.

Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, nombreux sont ceux qui ont rappelé qu'églises et autres bâtiments chrétiens étaient régulièrement dégradés, voire détruits. Cette préoccupation, portée par une partie des responsables politiques, est toutefois antérieure au feu qui a dévasté la cathédrale. Le 18 mars par exemple, le président du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez, avait ainsi qualifié l'incendie de l'église Saint-Sulpice, à Paris, [d'« acte antichrétien inadmissible »](#), s'indignant d'une « omerta » sur le sujet. L'événement était survenu après une [série de dégradations de lieux de culte spectaculaires](#), en février.

« Le nombre d'actes antichrétiens [était] stable sur l'année, avec 1 063 actes recensés (1 038 en 2017) », rappelait le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner. Plus d'un millier d'actes par an, soit une moyenne de trois par jour : le nombre est élevé, mais que recouvre-t-il ? Peut-on vraiment parler de « profanations » – un terme fort, qui implique une atteinte au caractère sacré d'un lieu de culte ?

Pour la première fois cette année, les services du renseignement ont intégré dans leur note sur les actes haineux des chiffres sur les actes antichrétiens – auparavant seules les atteintes aux lieux de culte étaient dénombrées.

Des chiffres inédits dont la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), qui publie mardi 23 avril son rapport annuel, n'a toutefois pas tenu compte. L'instance indépendante qui fait un rapport annuel au gouvernement sur « la lutte contre le racisme sous toutes ses formes », a jugé « extrêmement délicat de différencier les actes qui ont une réelle motivation raciste, des vols ou actes de pur vandalisme, ou encore des actes commis par des groupes se réclamant du “satanisme”. »